

Association des étudiants en droit de l'Université de Montréal
Convocation – 13e Réunion du Conseil d'administration 2014-2015

DATE : Mercredi, le 8 avril 2015
HEURE : 11h30
LIEU : Local de l'AED, Pavillon Maximilien-Caron

ORDRE DU JOUR

0. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 11h38

Proposée par Matthew

Appuyée par Loïc.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il n'y a pas de modifications à apporter à l'ordre du jour.

Philippe Dion propose l'adoption de l'ordre du jour.

Rosemarie seconde.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le C.A. procède à l'adoption des procès-verbaux des deux dernières réunions.

Il n'y a pas de modifications à y apporter.

Rosemarie propose l'adoption des procès-verbaux des deux dernières réunions.

Loïc appuie.

3. Discussion des procès-verbaux de l'exécutif

Les administrateurs n'ont rien à dire.

4. Rapport de transition du C.A.

François propose de faire un tour de table pour que les administrateurs indiquent ce qu'ils pensent qui devrait être changé dans les RG et les points forts/faibles de l'année du C.A.

Selon les RG, l'art. 29.1 dit que le rapport de transition du C.A. doit être fait avec 2 administrateurs, mais François Alexandre pense que ce serait bien de le faire en groupe.

Le tour de table commence :

Rosemarie dit qu'elle trouve qu'ils ont manqué de temps à chaque réunion et qu'il faudrait des réunions de soir qui ne durent pas uniquement 1h30, mais qui permettent de vraiment passer à travers l'ODJ.

Alex dit qu'au moins, ils ont fait beaucoup plus de rencontres que l'année d'avant. Cependant, il a l'impression que plusieurs dossiers auraient mérités qu'on s'y attarde plus.

Vincent dit que certains dossiers ont vraiment été adoptés in extremis, alors qu'il aurait peut-être été nécessaire d'en discuter plus longuement.

Rosemarie dit qu'il faudrait qu'il y ait 2 réunions de soir par mois.

Vincent dit qu'il faudrait que le C.A. se réserve une plage horaire au début de l'année pour que les administrateurs puissent faire leur horaire autour de ça.

Philippe dit que de soir, ça pourrait bien fonctionner.

François dit qu'il faut s'entendre préalablement sur une plage horaire et la respecter par la suite.

Ozzy dit que si on choisit une plage horaire au début de l'année, ce serait correct. Les gens pourront donc décider de cela à la première réunion du C.A. durant l'été.

Matthew dit que d'après lui, les représentants académiques n'ont pas été encadrés. Ils siègent sur le C.A., mais ils ont d'autres fonctions qui n'ont pas été exploitées selon lui.

Alex dit que qu'il va s'en occuper l'an prochain.

Ozzy dit que vu que le VG a été aboli, le C.A. devrait essayer de planifier qui va être en charge, entre chaque réunion, de vérifier le travail du trésorier.

Vincent Guérard dit que dans le même ordre d'idée, le travail sera plus continu pour les administrateurs. Il dit que la supervision des finances devra être faite au quotidien.

Alex dit qu'il a parlé avec Alexandre Morin et qu'il pourrait y avoir un audit.

Vincent dit qu'il faut réaliser que le C.A. et le C.E. devraient avoir plus d'évènements conjoints.

Alex dit que les administrateurs pourraient être plus présents aux 4@7 organisés par l'AED.

Vincent dit que rien n'empêche d'être visible sans être à tous les évènements. Il dit que le C.A. pourrait offrir son aide aux exécutants dans leurs autres tâches.

Rosemarie dit qu'elle s'est fait demander si le C.A. et le C.E. étaient la même chose.

François Alexandre prend la description des tâches du C.A. pour voir si le C.A. a majoritairement effectué ses principales tâches.

Matthew dit que le C.A. n'a pas reçu d'états financiers.

Loïc dit que c'était une forme d'états financiers.

Rosemarie propose que l'année prochaine, quand va venir le temps de questionner le budget, le C.A. nomme un président intérimaire pour la vérification et la comparaison des finances puisque le prochain président du C.A. est l'ancien trésorier.

François Alexandre dit qu'il a écrit 2 articles dans le Pigeon pour faire état des décisions et informer les étudiants de ce qu'il se passe au C.A. C'est une des tâches du C.A. qui est décrite dans les RG.

François Alexandre dit qu'une grosse modernisation des RG devra être faite.

Rosemarie se demande comment les 2^e années communiquent avec leur année.

François Alexandre dit qu'ils se créent habituellement un groupe Facebook de 2^e années.

Alex dit que ça pourrait être par le blog du Pigeon qu'on véhicule l'information et les modifications adoptées en Assemblée Générale.

Dans un autre ordre d'idée, François Alexandre dit qu'il faudrait trouver un incitatif pour que les administrateurs envoient leurs réponses plus rapidement lorsque le Président pose une question sur le groupe Facebook.

Ozzy dit qu'il faudrait peut-être créer une section sur le site web.

Alex dit que ce n'est pas censé être gênant pour le C.A. de mettre des chiffres à huis clos.

François dit que la seule place pour les huis clos serait celle où des personnes spécifiques sont concernées.

Alex dit que l'information doit sortir. Cette année les dossiers nécessitaient des huis clos, mais il ne faudra pas avoir peur de montrer les chiffres dans les années à venir.

Vincent Guérard dit que les noms pourraient être coupés, comme dans les jugements en droit de la famille, pour permettre de ne pas mettre le sujet à huis clos, mais qu'on ne compromette pas l'identité ou qu'on ne vise pas des personnes spécifiques.

(huis clos)

Modifications à apporter aux RG

Philippe dit qu'il faudrait revoir l'annexe A pour les comités et regarder les procédures par rapport aux comités non-élus en AG.

Véronique dit qu'on pourrait enlever la section sur le conseil de famille, particulièrement l'art. 106.

Alex dit qu'il faut revoir le nombre de signature pour les élections, car certains postes ont un nombre dérisoire de signatures, voir pas du tout, à récolter pour la campagne.

Vincent dit qu'on pourrait rajouter le droit de parole au trésorier.

Jeremy dit qu'on ne lui a pas dit de venir à toutes les réunions.

François Alexandre dit que c'est civiliste de vouloir tout prévoir. Les RG sont déjà assez lourds donc il faut éviter, dans la mesure du possible, de rajouter des dispositions qui ne sont pas nécessaires.

Mathieu dit qu'il faut vérifier dans les RG en ce qui concerne le litige qu'il y a eu cette année avec le pouvoir d'appel par le président pour les élections.

Rosemarie dit qu'elle rajouterait un point à l'art. 30 et qu'à la première réunion, les administrateurs mettent sur papier leurs conflits d'intérêt. Il pourrait d'ailleurs y avoir une procédure claire lorsqu'il y a conflit d'intérêt.

Alex dit que ce serait vraiment important et qu'il faudrait l'appliquer systématiquement.

Matthew dit que les 1^{er} années sont rarement en conflit d'intérêt.

Philippe dit que ce n'est pas vrai, car certains sont impliqués dans des comités ou d'autres activités pour lesquels le C.A. peut, par exemple, se prononcer sur le budget.

Véronique dit que l'art. 10 doit être changé pour la cotisation et s'adapter à ce qui a été adopté par rapport au Pigeon. Elle dit qu'il pourrait aussi y avoir des modifications à faire pour l'élection des comités.

Vincent laisserait les dispositions actuelles, car on s'ingérerait dans l'interne des comités. Chaque comité a sa réalité propre.

Philippe dit qu'on pourrait imposer une certaine méthode d'élection des comités à l'interne.

Philippe dit qu'il faudra dire à la prochaine Vice-Présidente aux affaires administratives de s'asseoir avec les comités pour clarifier les RG.

Rosemarie dit qu'on pourrait demander aux comités de présenter leur processus électoral en AG.

Vincent dit que ça a été long hier et que ce serait extrêmement lourd si tous les comités devaient présenter leur processus électoral. Il se demande aussi quand les administrateurs auraient le

temps de réagir puisque les candidatures sont données très tardivement. L'Assemblée générale est souveraine.

Alex dit que sans avoir à s'ingérer, si on donne un cadre collectif aux comités, ils vont le suivre et ce sera uniforme. L'étudiant saura donc à quoi s'attendre pour poser sa candidature sans que le cadre soit rigide.

Vincent pense que les comités pourraient avoir leur manière de faire s'ils la rendent publique.

François Alexandre dit que la possibilité de déroger de manière ponctuelle aux RG est assez lousse. C'est censé protéger des libertés individuelles. On peut déroger à quasiment n'importe quoi. Il faudrait donc peut-être revoir la disposition dans les RG.

Catherine dit qu'il faudrait revoir les articles avec le mot PCA.

François dit que par rapport à l'AG qui a eu lieu le 7 avril, il y a un manque total d'information sur les RG. Il dit que ce n'est pas normal qu'on arrive le matin même avec un long texte à adopter in extremis. Il doit y avoir une transmission d'information faite au comité.

Rosemarie demande un point d'information. Elle se demande quelles sont les étapes pour une destitution d'un membre de l'exécutif.

François Alexandre dit que si on destitue quelqu'un de l'exécutif, ça prend une raison grave.

Jeremy dit qu'il faut attendre qu'un mal soit fait.

Matthew demande si on peut clarifier comment le processus de destitution fonctionne.

François dit que s'il avait eu à le faire, il aurait fallu déterminer si le motif était valable.

Rosemarie revient sur la destitution d'un membre de l'exécutif, car elle se demande quand ça peut se faire.

Alex dit que si l'argumentaire est solide et que les gens sont convaincus, c'est possible de le faire en AG.

Vincent dit que si c'est pour destituer un exécutant d'ici le 1^{er} juin, il suggère qu'une autre réunion soit convoquée. Si c'est pour l'exécutif de l'an prochain, il dit que ça n'a pas rapport avec le conseil d'administration présent. Il ne pense pas que de ne pas remplir son mandat est un motif grave. C'est une obligation de moyens par rapport à un poste.

Matthew demande comment va fonctionner le huis clos pour l'an prochain.

François dit qu'il faut user de son jugement et que tant que ce n'est pas public, ça ne peut être discuté librement.

5. Mot de la fin

François dit que ça a été un plaisir cette année, de travailler avec les administrateurs. Les administrateurs étaient au courant des dossiers et étaient très motivés.

Il remercie tous les administrateurs et félicite les nouveaux élus.

6. Varia

Il n'y a pas d'autres points à discuter

7. Fermeture

La fermeture de la réunion est proposée par Véronique.

Mathieu appuie.

La fermeture de la réunion est constatée à 12h57